

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

Fête de la 135^e Rosière



21

FINANCES

4



SPORT

12



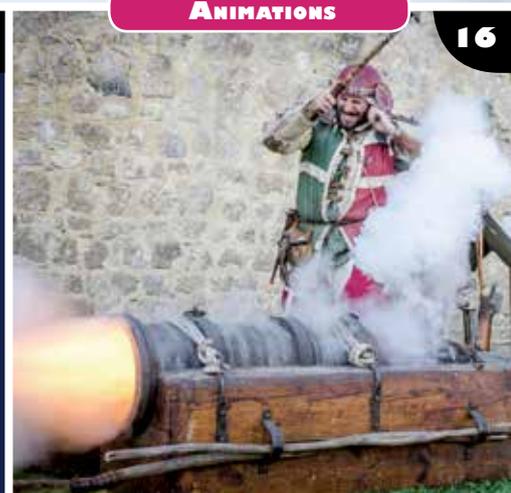
Commune sportive



Label
2016-2020

ANIMATIONS

16



8^e

Carnaval Vénitien

23 & 24 avril 2016



Le Mot du Maire



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Le dynamisme d'une ville et son attractivité économique, touristique, culturelle ou résidentielle reposent beaucoup sur l'engagement de ses concitoyens, les élus à travers leurs décisions politiques et budgétaires, les entreprises et les commerces pour leur développement, les associations, les habitants, bref toutes celles et ceux qui ont à cœur, par leurs actions et leur volonté, de participer activement à la vie de leur cité.

Ils sont tributaires des contraintes budgétaires, et par conséquent de la bonne santé financière de la commune.

Sur le principe, la gestion d'un budget municipal ressemble à ce que nous faisons quotidiennement à la maison, à savoir limiter les dépenses de fonctionnement (carburant, électricité, nourriture, vêtements ...) pour avoir les moyens d'investir raisonnablement (achat maison ou voiture, voyage, ...) sans trop s'endetter.

La ressemblance s'arrête là, car l'argent n'appartient pas aux élus mais à la collectivité, et que nous ne sommes pas autorisés à le placer durant des années sur un compte ou un livret pour le ressortir lorsque nous en avons besoin !

C'est grâce à l'excédent de fonctionnement que nous pouvons réaliser les grands projets de notre mandature tels que la réhabilitation du centre-ville, le maintien voire l'amélioration de nos services à la population et l'accompagnement de nos forces associatives et économiques.

Ainsi, la labellisation de Mehun-sur-Yèvre, désignée 2ème ville la plus sportive de la région Centre Val-de-Loire par le Comité Régional Olympique et Sportif est le fruit d'une politique sportive municipale forte et d'un investissement des clubs exemplaire, dirigeants et joueurs confondus. Une belle réussite de cohabitation constructive, d'autant plus que la ville a déjà obtenu ce label !

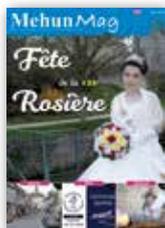
L'implication des entreprises, en partenariat avec notre service emploi lors de la semaine de l'entreprise pour la mise en avant de leur savoir-faire et de leur capacité d'embauche, l'arrivée de nouveaux commerçants ou artisans nous confortent dans l'idée que notre commune possède un véritable potentiel économique et industriel qui pèsera fortement dans la future communauté de communes .

Enfin, le nombre important et croissant d'activités et d'animations, qu'elles soient municipales ou associatives, font que notre ville est et restera toujours attractive, à l'image de notre nouveau marché médiéval, du couronnement de Marine LOPES notre Rosière 2016 et bien sûr de nos Jardins en Fête.

L'été approche à grands pas, Mehun-sur-Yèvre est prête à vous satisfaire et à bien accueillir ses touristes. Alors, profitez pleinement de ce que nous vous offrons pour oublier les soucis du quotidien.



Jean-Louis SALAK
Maire



MEHUNMAG n°59 MAI 2016

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle,
Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre; Eric Doré; Nadine Grandjean

Dépôt légal à parution

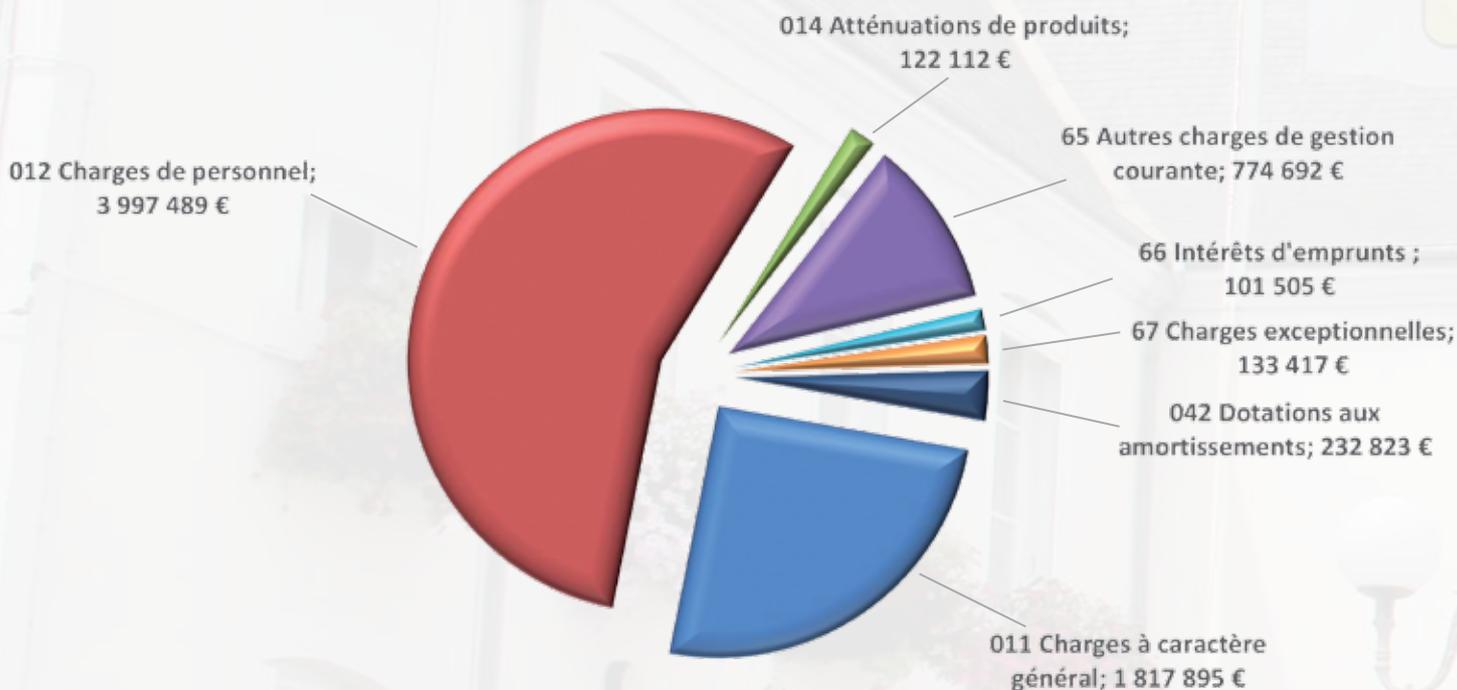
www.ville-mehun-sur-yevre.fr



■ RÉSULTATS BUDGÉTAIRES 2015

Dépenses de fonctionnement

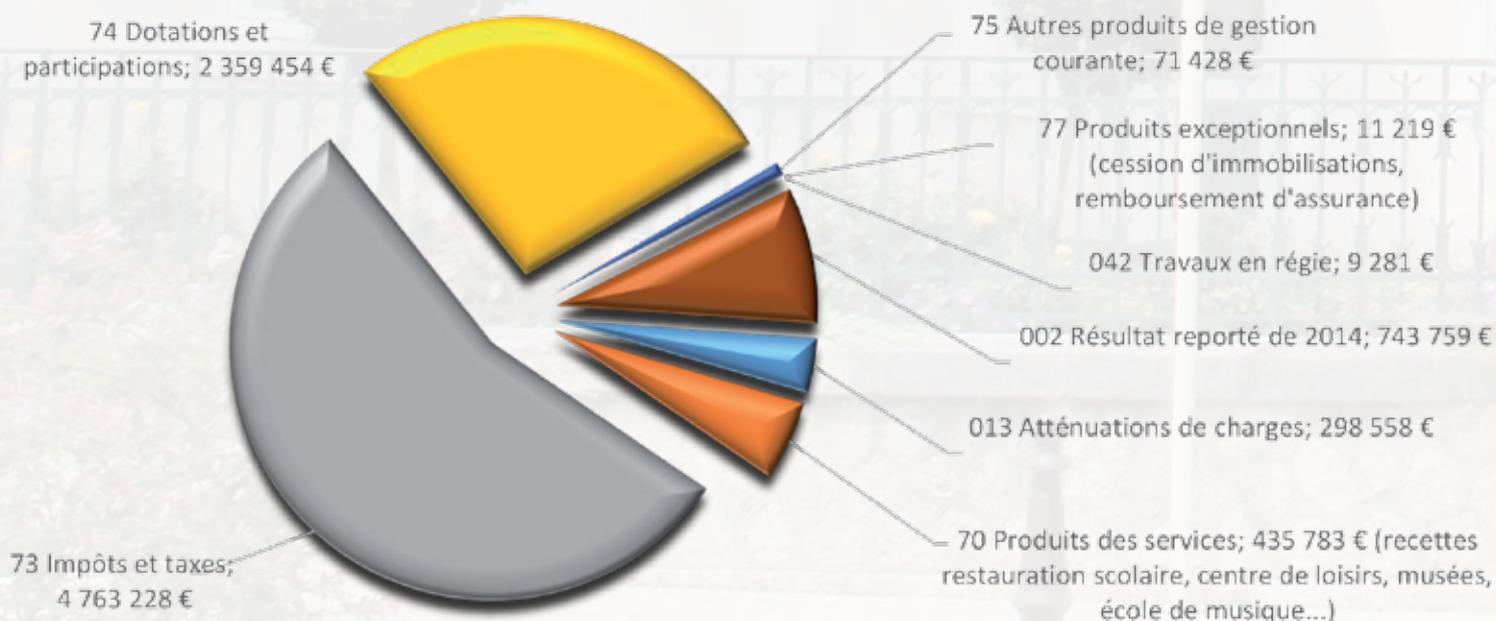
Les dépenses de fonctionnement de la commune se sont élevées à 7 179 933 € réparties ainsi qu'il suit :



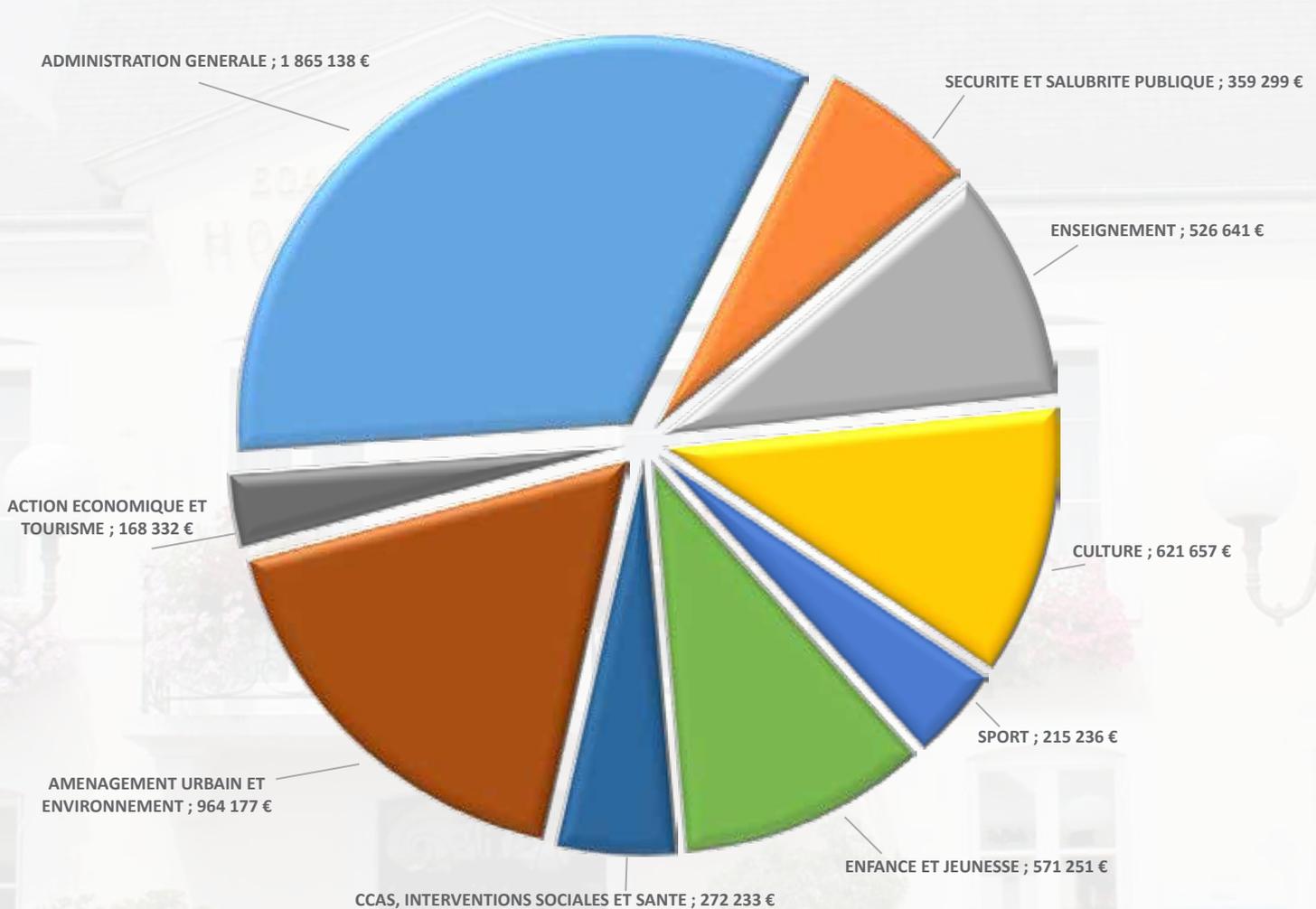
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 7 948 951 € (hors résultat 2014). Grâce à une gestion financière saine et responsable, un excédent de l'exercice de 769 017 € a été dégagé. **La commune peut ainsi continuer les investissements, ne pas augmenter les impôts et poursuivre les projets en 2016.**

Le suivi rigoureux des dépenses dans tous les secteurs se concrétise par une attention particulière, lors des achats, à bien définir les besoins et à choisir l'offre la mieux adaptée et par la recherche constante d'économie dans le fonctionnement des services tout en maintenant la qualité des services aux Mehunois.



Bilan financier des services à la population



La commune gère beaucoup de services à la population dans différents domaines : culturel, sportif, social, environnemental... à destination de tout public : personnes âgées, enfants, familles...

La présentation ci-dessus du coût net en fonctionnement de ces services, restant à la charge de la commune, démontre l'effort financier de celle-ci pour maintenir cette offre.



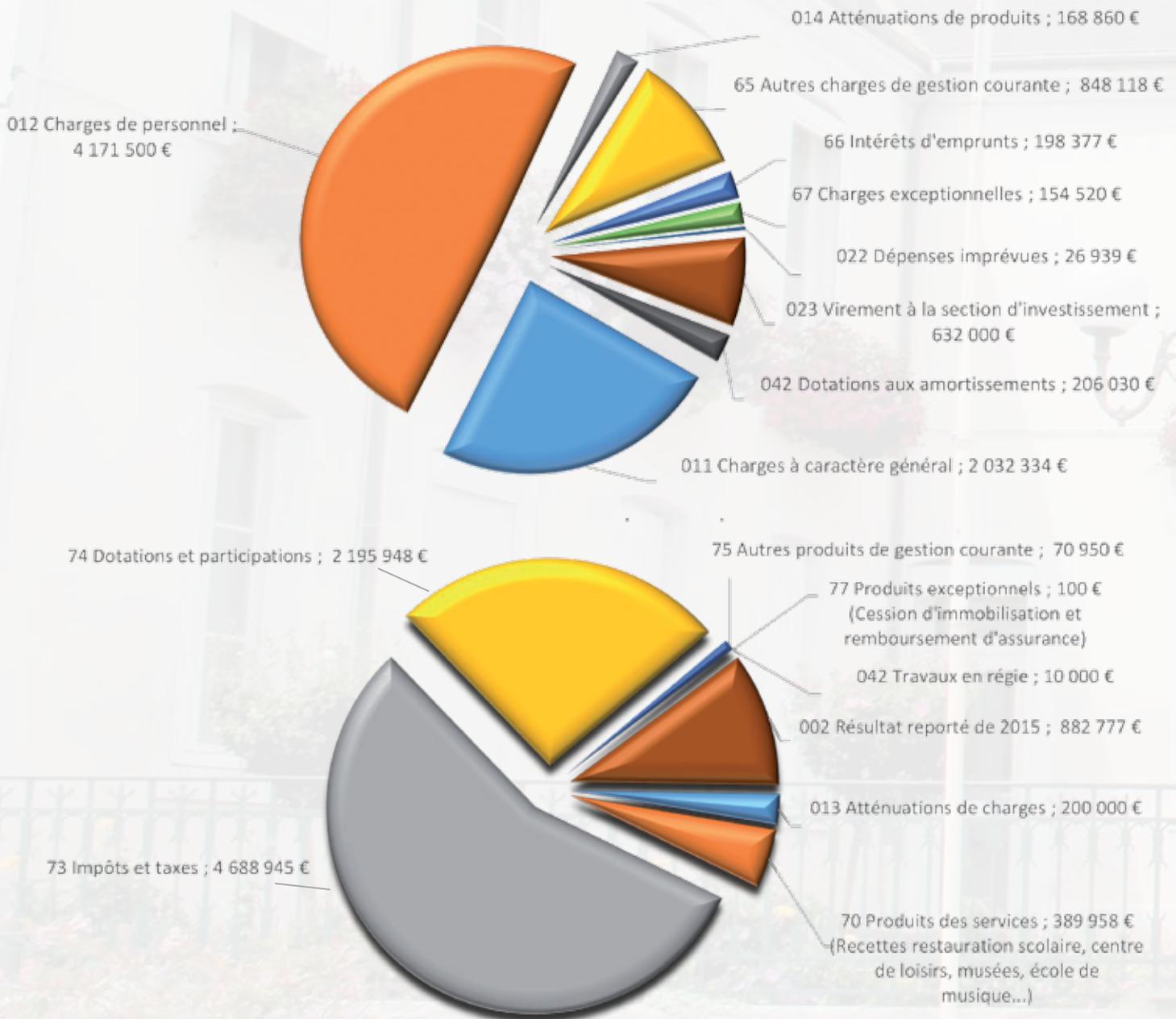
Retrouvez l'ensemble des documents budgétaires sur le site internet de la ville



■ BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 8 438 678 €

Le budget a été bâti avec la volonté de poursuivre les efforts pour limiter les dépenses sans dégrader le niveau et la qualité des services, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt. Cela implique de rester vigilants et d'adapter les moyens des services en vue de dégager une épargne pour le financement des investissements et assurer le remboursement des emprunts sur les fonds propres.



Le budget est un long travail de préparation qui nécessite des arbitrages. C'est un acte de prévision. Les recettes doivent être évaluées avec prudence.

Tous les produits ne sont pas assurés certains dépendent de la fréquentation des usagers dans les services (restauration scolaire, accueil de loisirs, inscription à l'école de musique ...). D'autres comme les dotations de l'Etat sont en diminution constante depuis 2010. La perte cumulée de ces dernières s'élève à 428 296 €. Pour compenser, il faudrait augmenter les impôts de 11,42 % !!!

La section d'investissement s'équilibre à 8 646 880 €.

Outre les projets en cours tels que la réfection de la rue Henri Boulard et la nouvelle gendarmerie, les principaux projets sont les suivants :



Revitalisation du centre-ville :
800 000 € pour 2016



Toilettes personnes à mobilités réduites
au centre André Malraux :
126 000 €



Isolation des murs extérieurs
Gymnase Pierre de Coubertin :
170 000 €



Etanchéité gymnase Maurice Naveau :
51 500 €



Réfection de 3 courts de tennis :
63 000 €



Radiateurs de la salle France Millet :
14 100 €



Cimetière (point d'eau, ossuaire...) :
49 890 €



Réfection toiture CCAS (partie non visible de la rue) :
30 000 €



Tracteur et faucheuse débroussailleuse :
57 100 €



Ecoles : travaux et équipements (climatisation,
Nouvelles technologies de l'Information et de la
Communication, acoustique...) : 23 168 €



Travaux de voirie (Chemin de Trécy le Haut,
études de voirie, terrain de pétanque, bornes
rustiques à Barmont, signalisation...) : 60 404 €



Parcours santé : 4 600 €

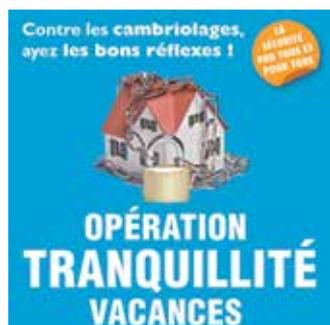


■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La ville organise, comme tous les ans, le concours communal des maisons fleuries qui permet de récompenser les particuliers ou commerçants qui ont à cœur de fleurir leur maison, balcon ou jardin et contribuent ainsi à embellir la ville.

Ce concours gratuit, ouvert à tous, s'inscrit dans le cadre du label « Villes et villages fleuris ».

Renseignements à l'accueil de la mairie ou au 02 48 57 30 25



■ OPÉRATION «TRANQUILLITÉ VACANCES»

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir la brigade de gendarmerie.

Par ailleurs, avant de partir, vérifiez l'état des serrures, demandez à un voisin ou un ami de passer pendant votre absence pour ne pas laisser trop longtemps le courrier dans la boîte aux lettres...

■ PLAN CANICULE

Le CCAS recense à titre préventif les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans si inaptes au travail et les personnes handicapées et isolées à leur domicile. Ainsi, en cas de déclenchement du plan d'alerte, ce dispositif permettra de mettre en place une intervention des services sanitaires et sociaux. Un registre nominatif est ouvert au C.C.A.S.

Il s'agit d'une demande d'inscription volontaire formulée par l'administré.

Les personnes inscrites en 2015 n'ont pas à se réinscrire.

Celles souhaitant ne plus figurer sur ce registre doivent expressément le signaler au CCAS.

Tél. : 02.48.57.06.16



■ PÔLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : INSCRIPTIONS RENTRÉE 2016/2017

Ecole de Musique Olivier Messiaen

- Réinscriptions (anciens élèves) :

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre de 14h à 19h ; Samedi 3 septembre de 9h30 à 12h

- Inscriptions (nouveaux élèves) :

Lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 septembre de 14h à 19h ; Mercredi 7 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Ecole d'arts plastiques Jean Colombe

Samedi 3 septembre de 14h à 15h30 ; Mardi 6 septembre de 17h à 19h



■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des jours fériés, la collecte du 14 juillet s'effectuera la veille ; celles du 15 et 16 août auront lieu le lendemain.

■ CORRESPONDANTE DU BERRY RÉPUBLICAIN

Nadine Grandjean : 06 84 54 89 94 ; nadine.grandjean18@orange.fr

LA VILLE APPARTIENT À TOUS !

C'est pourquoi il est important de respecter certaines règles élémentaires pour bien vivre ensemble et préserver un cadre de vie de qualité.

CHEZ SOI

■ Nuisances sonores

Les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers susceptibles de causer des nuisances sonores ne sont autorisés que dans certaines plages horaires. (+ d'infos sur le site de la ville)

De même, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

■ Brûlage des végétaux

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. Il est possible de les déposer gratuitement à la déchetterie.

■ Containers poubelles

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de ramassage et rentrées dès que possible après le passage du camion.

■ Entretien des haies

Les riverains des voies publiques doivent couper la végétation des haies ou des arbres de leur propriété à la limite du domaine public.

A L'EXTÉRIEUR

■ Zone bleue

La durée du stationnement dans la zone bleue est de 1h30 et s'applique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

■ Déjections canines

Des sacs plastiques sont disponibles gratuitement en mairie et au service technique afin de préserver la propreté de la ville.

Par ailleurs pour la sécurité de tous, les chiens doivent être impérativement tenus en laisse et les chiens dangereux muselés.

■ Baignade et canotage

Ils sont interdits dans l'Yèvre sur tout le linéaire de la commune.



■ CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Cette décision de contrôle fait suite à un constat d'immeubles présentant des défauts de branchement de leur assainissement. Ces défauts ont un impact important sur l'environnement.

Aussi, dans les zones concernées par l'assainissement collectif, le contrôle de conformité des installations d'assainissement collectif sera obligatoire à partir du 1^{er} septembre 2016 pour tout projet de mutation d'immeuble bâti à titre onéreux ou par partage, donation ou licitation. La demande de contrôle pourra être faite par le propriétaire de l'immeuble concerné, une agence immobilière qu'il aura désignée ou par le notaire chargé de l'acte de vente.

Ce contrôle sera effectué par une entreprise qualifiée au choix du propriétaire.

Le rapport devra être adressé à l'exploitant délégataire du service assainissement.

Le certificat de conformité devra dater de moins de 24 mois à la date de la signature de l'acte.

En cas de non-conformité, le propriétaire devra fournir un devis des travaux à réaliser pour la mise en conformité de l'installation qui sera remis à l'acquéreur pour information.

La mise en conformité devra intervenir dans un délai maximum de six mois et devra être attestée.



■ DES NOUVEAUX COMMERÇANTS

■ **la poissonnerie « LE MAREYEUR »** tenue par Karim AKRETCHÉ ouvrira au mois de juin, au 119 rue Jeanne d'Arc. Du vendredi au samedi matin de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h. Tél. : 06 25 19 76 21

■ Christopher AUDEBERT propose dans son restaurant « **L'AUTHENTIQUE** » situé 1 rue Fernand Baudry une cuisine traditionnelle, française et régionale au travers de plats frais et de saison. Ouvert du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 21h30. Tél. : 02 48 30 75 70
lauthentique18@hotmail.com

■ Serkan UCLER propose dans son restaurant « **ZEFOOD** » situé au 175 rue Jeanne d'Arc, un service de restauration rapide (Kebab, hamburger...). Tél. : 09 70 97 39 07

■ DU NOUVEAU CHEZ LES COMMERÇANTS

■ **Arnaud Cartier, « AC ELEC 18 »**, propose tous travaux d'électricité et d'installation de portails motorisés.
Tél. : 07 86 75 02 84 / 02 48 57 47 23

■ **Le « RELAIS ARTISANS DU BÂTIMENT »** installé au 157 rue Jeanne d'Arc est spécialisé dans les travaux de maçonnerie et de gros œuvres.
Tél. : 02 48 57 11 58

■ **Sophie LAKATOS, expert comptable**, a déménagé au 61 avenue Raoul Aladenize.
Tél. : 06 64 99 10 89

■ **Le « CAFE DU CENTRE »** au 110 rue Jeanne d'Arc a été repris par Corinne SANGLIER et Bruno LAMBERT. Tél. : 02 48 57 30 10

■ **Christophe LAGARDE « SYSTEM WELD »**, spécialisé dans le soudage, propose des formations et des qualifications dans ce domaine, et réalise également tous travaux de soudure.
17 rue Saint-Louis / Tél. : 06 59 55 90 17
systemweld@gmail.com

■ **Eric BOURGOIN** réalise tous travaux d'électricité et de placo ainsi que de petits travaux.
Tél. : 02 48 57 22 31 / 06 35 52 80 52

■ **Cyrille COTTEREAU « ACC »** fournit, pose et rénove tous types de menuiseries : aluminium/bois/pvc. Il intervient également pour l'isolation des intérieurs et des combles.
Tél. : 06 81 03 65 24
cottereaucyrille1@gmail.com

■ « **CHAUSS'MODE**, dans la galerie d'Intermarché, a été repris par Ginette PENNETIER.
Tél. : 02 48 57 26 58

■ C'OUAF TOUTOU : LE TOILETTEUR DES CHAMPIONS



Alain RONDIER, est devenu en quelques années une référence pour tout propriétaire de chien qui souhaite participer à des concours de beauté.

Dans son salon, situé 4 rue Sophie Barrère, il «sculpte» les chiens pour leur donner une forme parfaite au plus près des standards de la race. Ce qui valut au terrier australien ci-dessous de recevoir le 1^{er} prix international de beauté.

Une bien belle récompense !

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (le samedi en continu).

Tél. : 02 48 57 49 71



■ NOUVEAU PROFESSIONNEL DE SANTÉ :

Emeline DUBUISSON chirurgien-dentiste au 2bis rue Henri Boulard
Tél. : 02 48 57 40 00

■ SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Dans le cadre de la semaine nationale visant à faire découvrir et promouvoir les métiers de l'industrie, le service emploi et la Mission Locale de Mehun-sur-Yèvre, proposaient aux demandeurs d'emploi, de découvrir le vendredi 18 mars deux entreprises mehunoises spécialisées dans la mécanique de précision : la société GATTEFIN et la société LGB

Toute la matinée, directeurs et personnels de ces entreprises se sont mobilisés pour accueillir et faire visiter leurs entreprises, en présence de Jean-Louis SALAK maire et Christian GATTEFIN maire-adjoint.



Ils ont expliqué toutes les facettes de leur profession, les formations, les contraintes afin de peut-être donner envie d'intégrer ces filières.

Dans ces métiers où le personnel masculin est omniprésent, des femmes ont montré un certain intérêt notamment pour les tâches nécessitant de la précision comme le montage.



■ LA GARANTIE JEUNE

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et permet sur une durée d'une année un soutien financier au minimum de 460€ par mois.

Il s'agit d'un accompagnement collectif de 6 semaines dans un premier temps afin que chaque jeune puisse valoriser ses compétences, gagner en confiance et disposer des atouts recherchés par les employeurs.

Les mois qui suivent sont consacrés à l'acquisition d'expériences professionnelles multiples sous toutes leurs formes : stages, emplois, emplois aidés, immersions en entreprise...

De plus, il peut être envisagé la participation à des actions bénévoles permettant à chacun de développer son réseau et se faire connaître d'employeurs potentiels. Dans ce cadre, un suivi individuel est assuré par la Mission Locale afin que l'accompagnement basé sur le principe de « l'emploi d'abord » permette au jeune de prendre son autonomie.

■ DES SECTEURS QUI RECRUTENT

La Mission Locale et le service emploi vous informent de recrutements locaux réguliers sur différents secteurs professionnels. Les postes à pourvoir concernent les métiers suivants :

- Employé de libre-service en grande distribution
- Aide à domicile
- Agent de service hospitalier
- Agent d'entretien de locaux
- Agent de production en industrie
- animateur et aide animateur

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au 02 48 57 06 24

Mme GESLIN pour le service emploi

Mme MONNOT et M. LAFAIX pour la Mission Locale



■ MEHUN LABELLISÉE VILLE SPORTIVE

Le 22 mars dernier, le Comité Régional Olympique et Sportif a décerné à Mehun le titre de deuxième ville la plus sportive de la Région Centre Val-de-Loire pour la période 2016-2020 dans la catégorie des villes de 2501 à 9999 habitants. C'est une belle consécration pour l'ensemble du monde sportif mehunois !

La candidature déposée au mois de janvier par Christian JOLY, maire-adjoint aux sports avait retenu toute l'attention du jury.

A la suite, le jury, composé de Bruno SIMON (vice-président du CROS) Daniel-

Yvan RICOUR, Monique ROLLETT (membres du comité de direction) et Fanny PARMENTIER (chargée de communication) est venu sur le terrain découvrir la réalité sportive et évaluer les équipements ainsi que les initiatives de la ville prises en faveur de la pratique sportive. Le jury a particulièrement apprécié la solidité et la cohérence de la politique sportive menée par la ville déclinée autour de six grands axes :

Aide au développement des clubs

La ville soutient la pratique de toutes les disciplines en leur apportant une aide financière (subventions, achat de matériels, de récompenses...), en mettant à leur disposition des équipements de qualité et en optimisant l'utilisation des infrastructures sportives.



Aménagement et entretien du patrimoine sportif

Aménager et entretenir les infrastructures existantes font parties des priorités de la ville et particulièrement les investissements en faveur des économies d'énergie et de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Favoriser le développement de la pratique du sport pour tous

La ville met tout en œuvre pour proposer à côté des installations existantes utilisées par les clubs et les écoles, des aires de jeux accessibles à tous : city-stade, piste de skateboard, 5 plaines de jeu

Partenariat avec les dirigeants sportifs

Tout au long de l'année, les clubs sportifs sont associés aux manifestations municipales (forum des associations, Téléthon, comité de jumelage, ...) mais

aussi à la prise de décision sur les aménagements des équipements sportifs.

Soutien de l'animation et de l'éducation

La ville soutient l'éducation physique et sportive dans le secteur scolaire par la mise à disposition des équipements sportifs, l'organisation de stages et mini stages sportifs, les activités du centre de loisirs.

Accompagnement de l'événementiel

La ville aide à l'organisation d'événements régionaux et nationaux par les clubs sportifs grâce à la mise à disposition des infrastructures et de matériels mais aussi par un soutien financier (subventions exceptionnelles, prêt exceptionnel du minibus de la ville).



La Municipalité ayant tenu à partager avec les associations sportives mehunoises l'obtention de cette distinction, avait convié leurs représentants mercredi 23 avril à l'espace Maurice Genevoix.

En présence de Jean-Louis SALAK maire et Christian JOLY maire-adjoint, le président du CROS, Jean-Louis DESNOUES, a rappelé que l'attribution de ce label s'est faite selon différents critères et qu'au regard de ceux-ci Mehun était exemplaire : nombre de licenciés, montant des subventions attribuées, accessibilité aux équipements, emploi dans le sport, état des lieux des installations, planning d'occupation, événements sportifs.



■ RUE HENRI BOULARD

Les travaux entrepris depuis le mois de février pour la réfection de la rue Henri Boulard se déroulent selon le planning établi.

L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, gaz et éclairage public) est en cours sur toute la longueur du chantier. Le raccordement chez les administrés a pu commencer.

La mise en place des chicanes entre la RD2076 et la station de lavage est terminée.

L'enrobé ainsi que le marquage des passages pour les personnes à mobilité réduite et des places de stationnement seront réalisés en fin de chantier.

La rue devrait être réouverte à la circulation au mois de septembre.



■ NOUVELLE GENDARMERIE

La future gendarmerie, située route de Vouzeron, prend forme au fil des semaines. Toutes les fondations ont été coulées et certains logements sont en phase d'achèvement.

Les réseaux d'eaux pluviales et usées ont été installés.

Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.





■ CHASSE AUX ŒUFS

Suite au succès remporté par la chasse aux œufs l'année dernière, la Municipalité a de nouveau proposé le lundi de Pâques aux jeunes Mehunois de partir à la recherche des précieux jetons dans les jardins du duc Jean de Berry. Des sachets de chocolats confectionnés par les conseillers municipaux ont été offerts.



■ LÉO BILLON : 1^{er} PRIX DU CONCOURS NATIONAL DE LEMPDES

Pour la deuxième année consécutive, un élève de l'Ecole municipale de musique remporte un 1^{er} prix du concours national de Lempdes.

Superbe récompense pour Léo BILLON, pour Thomas CHERRIER, son professeur de guitare, mais aussi pour son père et son frère avec lesquels il joue sur scène dans leur groupe «Yes Papa».

■ LES PERCUS'T ANIMENT LE CARNAVAL

Au mois de mars, l'ensemble de percussions de l'Ecole municipale de musique était invité à animer le carnaval organisé par le Basket Club Mehunois.

Plus de 80 basketteurs venus des 4 coins du département étaient présents pour participer à des ateliers sur le thème du carnaval en musique.

Tous les enfants ont passé un moment original alliant sport et musique.



■ SÉJOURS D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

A partir du 6 juillet, de nombreuses activités sportives, manuelles, artistiques... attendent les enfants à l'espace loisirs durant les vacances scolaires jusqu'au 26 août.

Fermeture de l'espace loisirs du 29 au 31 août avant la rentrée le 1^{er} septembre.

Le programme complet sera en ligne à partir du 22 juin sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr

Les mini-camps :

Du 11 au 13 juillet (11/16 ans) : mini camp sportif à la base de loisirs du Blanc (36) : spéléologie, Kayak, VTT, course d'orientation.

Du 20 au 21 juillet (8/10 ans) : mini camp des savants fous au domaine des Grands Moulins à Gracay.

Du 26 au 27 juillet (6/7 ans) : «viens passer une nuit à l'espace loisirs» : piscine, activités sportives, aire de jeux de Saint-Laurent, veillée surprise.

Du 23 au 25 août (8/10 ans) : mini camp nature au gîte de la Feuillardière à Vouzeron : pêche, observation des animaux, découverte de la faune et de la flore.

Inscription : 02 48 57 19 19

■ LES COLLÉGIENS DÉCOUVRENT LES MÉTIERS D'UNE MAIRIE

Régulièrement la mairie accueille des classes du collège Joliot-Curie pour leur faire découvrir les coulisses de cette institution.

Au mois de mars, ils ont été reçus dans la salle du Conseil par Elisabeth Mathieu, 1^{er} adjoint, qui leur a expliqué le fonctionnement d'une mairie, le rôle du Maire, comment sont prises les décisions, le budget... avant de répondre aux questions qu'ils avaient préalablement préparées avec leur professeur.

Puis par petits groupes ils ont rencontré le personnel municipal et découvert différents métiers : les ressources humaines, les finances, la communication, la culture ...

Pour beaucoup d'entre eux, ce fut une véritable surprise d'apprendre que le fonctionnement d'une mairie nécessitait l'intervention de tant de corps de métiers.



■ DES VACANCES SOUS LE SIGNE DES JEUX

Au mois d'avril, les enfants fréquentant le centre de loisirs ont participé à de nombreux ateliers consacrés aux jeux sous toutes leurs formes.

Sportifs : croquet, kinball, tchoukball, bowling, jeu de relais, sortie au Défiland à Bourges...

Mais aussi des jeux à découvrir : jeux d'alignement, jeux de prises et de hasard, le serpent qui chante...

Sans oublier les jeux traditionnels : jeu de l'oie, Léo, jeu de marchand...

Lors de la deuxième semaine des vacances, Frédéric THELINGE a surpris les enfants en arrivant avec une énorme botte de cardères (cela

ressemble beaucoup à des chardons) ! Quel rapport avec les jeux ?

Il leur a expliqué qu'autrefois, les bergers s'en servaient pour carder la laine (démêler et aérer la fibre avant de la filer), d'où le nom ! Mais ce végétal pouvait aussi être transformé en brosse à cheveux pour les femmes ou en petites poupées pour les enfants... Ils ont ainsi appris à fabriquer des lance-pierres, des jeux de poupées équilibristes, de petits hochets pour les bébés... Les enfants sont repartis avec de belles choses à inventer la prochaine fois qu'ils iront en randonnée car on trouve des cardères partout !!!

Le séjour s'est clôturé lors de deux après-midis où les parents étaient invités à participer à des tournois sportifs et de jeux de société avec leurs enfants.



■ LES COLLÉGIENS AU CHÂTEAU

Fin mars, une classe de 5^e du collège Irène-Joliot-Curie, encadrée par leurs professeurs d'histoire, d'espagnol et de technologie, a découvert toute la richesse de l'histoire du château et de la cité de Charles VII. Ce projet pédagogique, à l'initiative de Marie-Line, Coralane, Ingrid et Camille, en formation BTS développement et animation des territoires ruraux, a permis aux enfants de travailler, en cette année Jean de Berry, sur l'histoire et les actes politiques de ce personnage. Puis, les élèves ont rejoint un atelier sur le blasonnement et l'histoire des devises où ils ont pu réaliser leur propre blason. Cet après-midi

sous le signe de l'histoire et de l'art graphique s'est achevé autour d'un verre de l'amitié, en présence de l'équipe pédagogique.



■ LE BRASS BERRY OVATIONNÉ

Le Brass Berry a de nouveau fait salle comble début avril.

Le groupe, dirigé par Olivier BOUGAIN directeur de l'école de musique, a présenté devant plus de 350 spectateurs les morceaux répétés pour leur participation au concours International d'Amboise qui se déroulera en juin prochain : la pièce maîtresse du programme Main Street d'Éric Ball était suivie de Brasilia, une œuvre pour trombone solo. Le Brass Band a été largement applaudi et ovationné par un public venu de tout le département.



■ L'EXPOSITION «EVENTAILS EN PLUMES» INAUGURÉE

Vendredi 29 avril, Michel Maignan, président du Cercle de l'Eventail, et Marc Tordeux secrétaire général, ont présenté aux visiteurs les nombreux modèles d'éventails réunis pour la première fois en un même lieu dans le cadre de l'exposition temporaire au Pôle de la Porcelaine.

En présence de Jean-Louis SALAK, Maire, et d'Elisabeth MATHIEU, 1^{er} adjoint, ils ont livré tous les secrets de ces objets précieux aux plumes colorées dont la conception très minutieuse fait appel à de nombreux corps de métiers. Plus de 100 modèles, prêtés par des collectionneurs, sont présentés : en plumes d'autruche, de paon, de pintade, de canard, de nandou, de faisan... récoltées précieusement au fil des mues.

Exposition visible jusqu'au 3 novembre au Pôle de la Porcelaine

Horaires : mai/juin/septembre tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h ; juillet/août tous les jours de 14h30 à 18h30 ; octobre/novembre le week-end de 14h30 à 18h.



Détails de montures serties de diamants ou de perles



■ FÊTE DES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Vendredi 6 mai, 19 personnes ont répondu présent à l'animation proposée par l'Office de Tourisme dans le cadre de la fête des 100 Plus Beaux Détours de France.

Six équipes ont pris le départ dans la bonne humeur du «Rallye selfies» pour retrouver les indices dissimulés à travers la ville et se prendre en photo avec.

A la fin de la journée chaque participant a reçu un lot.



■ CONCOURS PHOTO

Jusqu'au 10 juin, envoyez vos plus belles photos illustrant des lieux ou des monuments de Mehun identifiables. *(les photos avec des personnes reconnaissables ne seront pas retenues).*

Les meilleures seront imprimées sur des panneaux de 80 x 120 cm et exposées à partir du 1^{er} juillet devant le Pôle de la Porcelaine.

Les photos d'une taille minimale de 2480x3508 pixels et d'une résolution de 300dpi sont à envoyer :

- soit par courriel à : dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr
- soit sur clé USB auprès du service communication en mairie

Renseignements : 02 48 57 06 19



■ COMMÉMORATION DU 8 MAI

Elus, anciens combattants, enfants des écoles, gendarmes, pompiers se sont à nouveau largement mobilisés pour commémorer le 71^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

■ EXPOSITION SUR LES RÉSISTANTS MEHUNOIS



A l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance une exposition a eu lieu salle Maurice Genevoix, le 8 mai 2016. Elle concernait l'identification des résistants et maquisards de Mehun-sur-Yèvre, déportés et fusillés durant la guerre 39-45, et qui ont donné leurs noms aux rues, avenues et places de Mehun-sur-Yèvre.

Cette exposition est toujours visible dans les locaux du Cercle Historique Mehunois (au 1^{er} étage de l'école du centre rue A. Guignard), tous les mercredis après-midi. Elle permet de mieux connaître cette période de notre histoire et les hommes qui ont affronté le nazisme.



Les 2 et 3 juillet, le Marché Médiéval revient !

Venez découvrir l'évolution des techniques de siège, de la simple fronde aux prémices de l'artillerie avec les canons et les catapultes.

Dégustez «pastés» et pains aux épices, «goulayer l'hypocras et vin en perce» ! Découvrez les divers ateliers proposés au sein des campements et au château. Amusez-vous avec les spectacles équestres !

Pour petits et grands, médiévaux de toujours ou d'un jour, flânez dans les allées le long des stands variés et nouveaux.

Sikinis animera le concert de 21h30 avec le final de feu de Saltab' & Cie.

Un moment fort pour fêter l'été et le patrimoine !



Samedi 2 juillet

10h : Ouverture du marché et des festivités, premier tir et grande clameur, démonstration de catapultes,

11h : Principes et méthodes de constructions, roue écureuil, grue, leviers

12h : Ripailles et bombances à l'auberge de maître Pascal,

14h : Musiques, danses et déambulations,

15h : Défilé, spectacle équestre, joutes dans les prairies en contrebas du château,

16h : Tirs et démonstrations de catapultage,

17h : Principes et méthodes de constructions, «branles et farandoles» sur la place du «castel»,

18h : Sous le marteau des «Forges», visites des camps,

19h : Grandes ripailles du soir animées par Aymérillot et les saltimbanques,

21h30 : Concert avec le groupe Sikinis,

23h : Final de feu avec Saltab & Cie,



Dimanche 3 juillet

9h : Ouverture du marché

10h : Arrivée des saltimbanques et des musiciens,

11h : Tir, construction et saynète : habiller le chevalier,

11h45 : Départ du défilé depuis les prairies, passage sous la porte de l'Horloge,

12h : Jean de Berry se remarie : saynète sur le parvis sud de la collégiale Notre-Dame,

12h30 : Festin du mariage : animation face au «castel» du duc,

13h : Ripailles et bombances chez maître Pascal,

14h : Construction, roue écureuil,

15h : Défilé, spectacle équestre, joutes dans les prairies en contrebas du château,

16h : Tirs et démonstrations de catapultage,

17h : Principes et méthodes de constructions,

18h : Final avec facéties et saltimbanques,



Avec la participation : La Mæstrie du Berry, les Archers de Charles VII, les Compagnons du duc Jean en Cœur de France, les Alleutiers François, Les Forges de la Brume, Les Feux Follets du roi Charles, La Machina Silente, Les Chevaliers Paladins, Les Leus du Val d'Ancœur, Dans l'œil du Compas, La Pas Potière, Tout Azimut, l'école de dessin Jean Colombe, Les Amis de Jacques Cœur... Aymérillot, Saltab' & Cie, Sikinis, L'Union Commerciale et Artisanale de Mehun ...

Fête de la Rosière

Le dimanche 5 juin, Marine LOPES sera couronnée 135^e Rosière de Mehun-sur-Yèvre. Venez nombreux participer à cette fête traditionnelle mehunoise qui remonte à 1882. Cette année, la manifestation sur le thème du Portugal aura lieu devant le Pôle de la Porcelaine.

Le cortège partira de la gare vers 15h30.

Après un tour en ville (*rue Jean Vacher, place de la République, rue Jeanne d'Arc, rue Agnès Sorel, place Jean Manceau, rue Jeanne d'Arc, rue des Grands Moulins*), il se rendra dans les jardins du duc Jean de Berry où Marine sera couronnée à 17h par sa marraine, Maria Helena TEIXEIRA conseillère municipale.

Nouveauté :

Des animations musicales seront proposées en continu de 17h30 à 23h :

- Le Groupe Folklorique Portugais de Mehun
- Les Berrythmic's de Mehun
- Les Tambours Zès Preiras de Saint-Doulchard
- Les Brass'rient de Saint-Junien
- Le Groupe Folklorique Portugais de Montluçon «Estrela Do Norte»
- Le Trio Cabana (musique brésilienne)

Possibilité de restauration sur place.

Cette 135^e Fête de la Rosière se clôturera avec le spectacle pyrotechnique en contrebas du Château à 23h. La municipalité vous invite à cette grande fête populaire.





■ LA CHORALE VOCA'SONG INVITE LE TRIO OCARA



Dimanche 3 juillet à 18h à la collégiale Notre-Dame, la chorale Voca'Song de l'école de musique invite le trio OCARA à jouer en 2^e partie. OCARA est constitué de 3 musiciens : Eric POUSSARD (Trompette/Bugle), Anthony GAUTIER (Batterie/Percussion) et Stéphane PACYNA (Guitares).

Sensible aux rencontres musicales, animé par l'exploration mélodique, OCARA sillonne une multitude de paysages sonores. Le trio s'inspire de nombreux styles dont la richesse transcontinentale lui donne une identité propre et singulière. OCARA ne se résume donc pas à une forme de musique mais mélange les formes, mêle ses diverses influences et expériences pour nous attirer vers sa musique où rythmes exaltés, percussifs et ambiances légères et envoûtantes constituent son univers. Ses compositions créent une rencontre atypique entre trois musiciens complémentaires. Entrée Gratuite.



La fête de la musique se tiendra le 18 juin successivement sur 3 lieux : dans la cour de l'école de musique rue Jeanne d'Arc, sur la place du château et devant la mairie. Les Percus'T conduiront, en musique, les spectateurs d'un lieu à un autre. *Les rues seront barrées en début d'après-midi afin de sécuriser les lieux.*

Programme :

Cour de l'école de musique, rue Jeanne d'Arc

14h15 : PERCUS'T (départ de la mairie vers l'école de musique)

14h25 : PIANO

14h40 : VOCA'SONG

15h10 : ARCOPIZZ

15h30 : 14.5

15h50 : PERCUS'T (départ de l'école de musique vers la mairie)

Place Jean Manceau devant la mairie

16h-17h20 : GUITARE / FLUTE / ACCORDEON / CLARINETTE

17h20 : PERCUS'T (départ de la mairie vers l'école de musique)

Cour de l'école de musique, rue Jeanne d'Arc

17h30 : ENSEMBLE DE CUIVRES

17h45 : ORCHESTRE CADET

18h15 : HARMONIE

18h45 : PERCUS'T (départ de l'école de musique vers la place du Château)

19h00 : PAUSE

Place du château

20h00 : MUSIQUES ACTUELLES, 14.5, HARMONIE

20h30 : MUSIQUES ACTUELLES

21h30-23h : CAMELEON

*En cas de mauvais temps la fête aura lieu au centre André Malraux
Buvette et restauration assurées par l'Union Commerciale*





■ CATHÉDRALE... VRAIMENT !

Début avril, Jean-Louis SALAK, maire, et François PILLET, sénateur du Cher ont visité, à la bibliothèque Alain-Fournier, l'exposition consacrée aux cathédrales.

Les 24 panneaux largement documentés et illustrés ont été l'occasion pour Michel VOGLER, auteur au sein du GHAMY, d'expliquer les différences entre les cathédrales / concathédrales / basiliques... complété par des précisions historiques de Bernard BROSSARD, président des Amis de la Cathédrale.

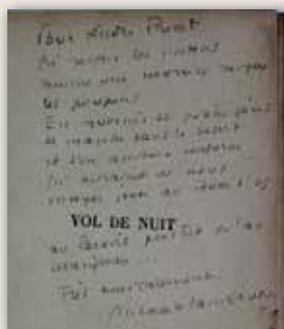
Prochainement cette exposition sera prêtée à d'autres villes qui ont d'ores et déjà manifesté un grand intérêt pour cet outil pédagogique et historique.

■ SÉMINAIRES JEAN DE BERRY

La série de six séminaires proposée par le GHAMY remporte depuis le mois de mars un vif succès. Animés par Philippe Bon, ils s'appuient sur une riche documentation iconographique et permettent des approches multiples autour du prince et de son temps. Les thèmes abordés sont également présentés en lien et en complémentarité avec les mercredis de Jean de Berry proposés au muséum de Bourges.

Prochains séminaires le 23 septembre, le 21 octobre et le 18 novembre.

Renseignements : Office municipal de Tourisme, place du 14 juillet, 02 48 57 35 51.



■ LA COLLECTION PRÉVOT S'ENRICHIT

La collection Prévot (mécanicien de Saint-Exupéry) conservée par le Musée Charles VII a été présentée avec succès devant la commission des acquisitions et s'est complétée d'une série d'objets nouveaux dont deux ouvrages dédiés par Antoine de Saint-Exupéry. Prochainement, cette collection fera honneur à notre ville par sa présentation lors d'expositions d'envergure internationale et d'une émission de télévision en préparation. À suivre...

■ DE NOUVELLES PORCELAINES ENTRENT AU MUSÉE



Récemment, le Musée Charles VII s'est enrichi par deux nouveaux achats :

- Une coupe aux oiseaux en faïence de Saint-Clément (2015.9), dont les oiseaux sont à comparer avec des productions mehunoises, dont des esquisses de la Spéciale Pillivuyt.

- Un plat de la fin du XIXe siècle, représentant une scène de chasse peinte avec grande finesse, vraisemblablement par un artiste venu de Coulevre (Allier) sur un blanc Pillivuyt ou Barillet.



■ MEHUN HORS LES MURS

Régulièrement colloques, conférences, séminaires un peu partout en France sont l'occasion de rappeler le riche passé de Mehun-sur-Yèvre et particulièrement son château et ses influences :

- Conférence « Quand les ours batifolaient dans les marges des manuscrits » le 30 mars au muséum d'histoire naturelle de Bourges.

- Colloque de Gagliesse le 9 avril où l'on parla de Jean de Berry, de Charles VII et de la guerre de cent ans.

- Conférence au musée Archéa de Louvres autour d'exemples castraux, surtout de Mehun et du cadre de vie.

- Séminaire de l'École du Louvre à Nevers au mois de mai avec l'étude du cadre de vie au travers des manuscrits et des exemples archéologiques de Mehun.

Agenda des manifestations

MAI

JUSQU'AU 3 NOVEMBRE

**EXPOSITION «ÉVENTAILS EN PLUMES :
UN VENT DE FOLIE»**

Pôle de la Porcelaine

28 MAI

**FÊTE DU QUARTIER DE LA
BELLE FONTAINE**

Repas, animations
à partir de 11h30 devant l'école
Jean de la Fontaine

29 MAI

BROCANTE

Organisée par l'Olympique Mehun Handball
Boulevard de la Liberté

29 MAI

**COMMÉMORATION DU CENTENAIRE
DE LA BATAILLE DE VERDUN**

Organisée par la municipalité
et les Anciens combattants
Départ du défilé à 10h de la Maison
du Combattant

29 MAI

CONFÉRENCE «MICHEL GALABRU»

15h, Espace Maurice Genevoix
Organisée par le Cercle Historique Mehunois

30 MAI AU 17 JUIN

EXPOSITION «PHOTOAQUARELLE»

Par Béatrice Esbeault
Office Municipal de Tourisme

JUIN

1^{ER} AU 30 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURES

par Maggy et Alain Palatre
Bibliothèque Alain-Fournier

2 JUIN

CONFÉRENCE SUR L'EAU ET LA SANTÉ

Organisée par l'Association de Veille Environ-
nementale du Cher
20h, espace Maurice Genevoix

2, 9, 16, 23 ET 30 JUIN
VISITE DE LA MANUFACTURE PILLIVUYT
9h à 12h, sur réservation auprès de l'Office
de Tourisme

3 JUIN

BRADERIE VENTE AU SAC

Organisée le Rayon de Soleil
14h30-18h, maison de retraite

5 JUIN

FÊTE DE LA ROSIÈRE

Animations, bal et spectacle pyrotechnique

6 ET 20 JUIN

VISITE GUIDÉE

«LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME»

15h, sur réservation auprès
de l'Office de Tourisme

8 JUIN

**CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS
EN INDOCHINE**

Organisée par la municipalité et l'entente
Mehunoise des AC et VG
Départ du défilé à 19h, Maison du combattant

10 JUIN

SORTIE NATURE

**«168 MARCHES POUR UNE VUE À 360°
SUR LA NATURE»**

18h place du Général Leclerc
sur réservation auprès de l'Office
de Tourisme

11 JUIN

ATELIER CULINAIRE

Organisé par Label'Berrichonne
10h-18h, espace Maurice Genevoix (1^{er} étage)

12 JUIN

BROCANTE

Organisée par le Comité des Fêtes
Boulevard de la Liberté

13 ET 27 JUIN

VISITE GUIDÉE

«SUR LES PAS DE JEANNE D'ARC»

15h, sur réservation auprès
de l'Office de Tourisme

RENSEIGNEMENTS

**OFFICE DE TOURISME
02 48 57 35 51**

14 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL

18h30, salle du Conseil

16 JUIN

REPAS AVEC ORCHESTRE

Organisé par l'Amicale des Anciens
12h, centre socioculturel André Malraux

16 JUIN

**DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS
DE MUSIQUE**

18h, Pôle d'Enseignements Artistiques

18 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre-ville

18 JUIN

JOURNÉE DE L'ARCHÉOLOGIE

Année Jean de Berry : visite découverte
Organisée par la municipalité et le GHAMY
15h, Château Charles VII

18 JUIN

**COMMÉMORATION DE L'APPEL DU
18 JUIN 1940**

Organisée par la Municipalité et l'Entente
Mehunoise des AC et VG
Départ du défilé à 19h, Maison du combattant

20 JUIN AU 8 JUILLET

EXPOSITION «RÊVEUR DE COULEURS»

par Philippe Abril
Office Municipal de Tourisme

28 JUIN

CONCERT

par la Formation musicale
de l'école municipale de musique
19h30, centre socioculturel André Malraux

JUILLET

1^{ER} JUILLET

BRADERIE VENTE AU SAC

Organisée le Rayon de Soleil
10h30-18h, maison de retraite

1^{ER} JUILLET

AUDITION DE BATTERIE

Organisée par l'école de musique
20h, centre socioculturel André Malraux

LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,

Chaque début d'année voit se profiler la complexité du montage du budget. Cet exercice devient de plus en plus difficile à réaliser pour les élus par les choix qu'ils doivent faire avec les contraintes législatives.

Nous avons l'obligation, contrairement à l'Etat d'équilibrer notre budget malgré les baisses de dotations annuelles importantes et l'augmentation des dépenses imposées. Cela ne peut se faire que par un contrôle continu et une gestion rigoureuse de nos finances, mais également par une recherche permanente d'aides et de subventions de plus en plus rares auprès des Conseils Régionaux et Départementaux ou tout autre organisme soumis eux aussi à des réductions budgétaires.

C'est dans ce contexte que mon équipe et moi-même avons pu encore cette année maîtriser notre budget et éviter ainsi une hausse des impôts locaux tout en limitant notre endettement.

Cela nous permet de mettre en œuvre notre programme, d'investir fortement dans nos projets et nos actions et ... faire des envieux ! Pour preuve l'insistance et la pression exercées par l'agglomération de Bourges et la communauté de communes Vierzon Sologne Berry pour fusionner avec elles dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ...

Cependant, au vu du contexte économique actuel, il sera de plus en plus délicat pour les collectivités et donc pour nous, de trouver un compromis entre le maintien des services à la population et des ressources continuellement en baisse et des dépenses en hausse.

Néanmoins, sachez que vos élus de la majorité font le maximum pour maintenir cet équilibre en ayant toujours pour objectif le dynamisme de notre ville et le confort de ses citoyens.

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Aurons-nous un jour accès à la fibre optique ?

Le déploiement des réseaux de nouvelle génération à très haut débit, principalement à partir de la fibre optique, représente un enjeu industriel et économique majeur. C'est un levier pour la compétitivité des entreprises et le développement de nouveaux services innovants. A ce titre, il constitue donc un facteur essentiel d'attractivité pour nos territoires ruraux.

Afin de mutualiser l'action en matière d'aménagement numérique, les élus du département ont créé Numeric 18, structure partenariale prenant la forme d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO). Effectif au 1er novembre 2013, il comprend alors le Conseil général du Cher, la Région Centre et neuf Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Avec l'adhésion en juin 2014, du département d'Indre-et-Loire, le SMO a alors étendu son périmètre d'intervention et a changé de nom pour devenir Touraine Cher Numérique. Début 2016, les Conseils départementaux du Loir-et-Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Cher ont émis le souhait de mettre en œuvre un portage commun de la commercialisation des infrastructures.

Alors que les travaux de câblage sont en passe d'être terminés sur le territoire de notre communauté de communes et que nous devrions passer en fin d'année 2016 à la commercialisation et à l'exploitation de notre réseau de fibre optique, nous avons eu écho d'une situation ubuesque. En effet, des désaccords entre les départements – tous ici de droite – qui gèrent ce dossier au sein du syndicat Touraine Cher Numérique risqueraient d'entraîner des retards d'au moins 3 ans !

Puisque rien ne nous était dit localement, nous avons donc posé la question du déploiement de la fibre en conseil communautaire afin de savoir où en était précisément ce dossier. Quelle ne fut pas alors notre surprise d'entendre M. le Maire – également Président de la communauté de communes – et M. le Conseiller départemental rejeter la faute de ces changements de calendrier sur le dos de la Région Centre-Val de Loire ! Nous rappellerons simplement que cette dernière a lourdement investi dans ce projet (4 217 753 euros en 2014 et 2015) mais qu'elle n'est en rien ici donneur d'ordres, son rôle consistant en un accompagnement des décisions prises par les départements et les EPCI au sein du syndicat. Il en va ainsi de la politique politicienne. Nous attendons à présent de ceux qui sont aux affaires localement des propositions pour nous sortir de cette impasse plutôt que des gesticulations et des effets de manche !

Pas de hausse de l'imposition locale !

Après avoir augmenté l'an passé les impôts communautaires, M. le Maire a finalement abandonné l'idée d'augmenter les impôts communaux cette année. Avec un excédent net de 1 112 000 € en 2015, rien ne justifiait une telle idée. Nous sommes les seuls au sein du conseil municipal à être intervenus et à nous être mobilisés afin d'éviter une hausse. La justice sociale et votre pouvoir d'achat constituent notre boussole. Vous pouvez compter sur nous pour rester vigilants sur ces points durant cette mandature.

Olivier PONTE GARCIA, Isabelle GALMARD-MARECHAL, Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Raymond BRUNET

mehun2020@laposte.net

<https://mehun2020mehuncitoyen.wordpress.com/>

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :



- La fille de Brooklyn de Guillaume Musso
- L'horizon à l'envers de Marc Lévy
- Trois jours et une vie de Pierre Lemaître
- L'amant japonais d'Isabel Allende
- Condor de Cary Férey

- Le mystère Henri Pick de David Foënkino
- Il reste la poussière de Sandrine Collette
- Brunetti entre les lignes de Donna León
- Le lagon noir d'Arnaldur Indridason
- Envoyée spéciale de Jean Echenoz

Mehun-sur-Yèvre

Fête



de la 135^e

Rosière

Dimanche 5 juin

15h30

**Départ du défilé
de la gare rue Jean Vacher**

17h

**Couronnement
devant le Pôle de la Porcelaine**

17h30 à 23h

**Animations musicales
Buvette et restauration**

23h

**Spectacle pyrotechnique
en contrebass du Château**

